

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN . . . . . 3 fr.	ANNONCES, la ligne . . . . . 0 fr 20	UN AN . . . . . 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

23 Août. — Le Président de la République et le ministre des affaires étrangères rendent visite à la reine Marie-Christine.

24 Août. — Inauguration à Montaigu, dans la Vendée, de la statue élevée à la mémoire du colonel de Villebois-Mareuil. Une foule compacte assiste, malgré la pluie, à cette cérémonie où plusieurs discours sont prononcés.

— Un violent incendie détruit une vingtaine de maisons dans le village de Voucy, situé à onze kil. de Vouziers. (Ardenues).

25 Août. — Mort de M. Armand Caduc sénateur de la Gironde.

— Arrivée du Shah de Perse, à Paris, après la traversée de la Manche à bord de l'*Empress* de Douvres à Calais.

26 Août. — Départ du roi d'Italie pour Berlin, via Gœschenen. A son arrivée à Gœschenen, sur le versant nord des Alpes, le souverain italien est reçu par le conseil fédéral.

27 Août. — M. Mesureur, ancien ministre et ancien député de la Seine, est nommé directeur de l'Assistance publique en remplacement de M. Mourier.

28 Août. — Le Shah de Perse est reçu de déjeuner par M. Loubet, en com-

pagne de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

— Le roi d'Italie fait son entrée à Berlin.

29 Août. — Décès de M. Géry-Le-grand, sénateur du Nord, et de M. Borriglione, sénateur des Alpes-Maritimes.

— Commencement des débats du procès en révision du soldat Voisin, au Mans.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

M. Baptiste Berger, valet de chambre au château de la Tuilerie, sur le compte duquel les renseignements les plus élogieux sont fournis par ses maîtres, est poursuivi pour blessures par imprudence.

On se rappelle que le 13 Juillet, chassant dans le parc et croyant tirer sur un putois, il envoya un coup de fusil à son camarade Hélin, cocher dans la même maison, qui, dissimulé dans les fourges, observait un pigeon ramier.

Hélin, remis de ses blessures, s'efforce d'excuser son ami.

Celui-ci est condamné à 5 fr. d'a-

mende avec application de la loi de sursis.

La Tombola des Vétérans annoncée pour aujourd'hui 31 Août sera tirée à l'Hôtel du Chemin de Fer.

Les derniers billets sont en vente chez le Secrétaire de la Société et au bureau de la *Petite Gazette*.

#### SAINT-MARD

Aujourd'hui Dimanche a lieu la fête de la gare qui se continuera Lundi 1<sup>er</sup> Septembre.

Le programme n'en est pas modifié et aux nombreux divertissements qu'elle offre, vient s'ajouter un bal brillant sous la tente Aché.

#### CLAYE

Les gendarmes de service le mardi 26 août entendirent vers 10 heures 45 du soir, un individu qui chantait et poussait des cris dans la grand-rue, de façon à troubler la tranquillité des habitants du quartier : ils se dirigèrent de ce côté et reconnurent le nommé Bœuf-Louis - Clément - Julien 37 ans, manouvrier, originaire de Villeparisis. Cet individu était en état complet d'ivresse et ne pouvait plus se tenir sur ses jambes ; ils l'engagèrent à se taire, et à rentrer chez lui, ce qu'il fit avec l'aide d'un camarade.

Le lendemain, Bœuf ayant recouvré sa raison, se vit dresser procès-verbal pour ivresse et tapage nocturne. Il avait oublié ce qui s'était passé la veille.

#### FRESNES

Le nommé Désiré Gaillet, éclusier sur le canal de l'Oureq, en résidence à Fresnes, possède un fort bel épaigneur de taille moyenne, sous poil noir et blanc, qu'il estime 200 fr.

Ayant eu l'imprudence de sortir, le 16 août de grand matin, il fit la rencontre d'autres chiens. Jusque là rien de mal ; mais peu de temps après, il fit aussi la rencontre de Gustave Ferrand, garde particulier sur le chemin de halage près du pont de Précy, qui poursuivait une chienne de chasse appartenant à un marinier.

Se croyant en présence d'un chien errant, quoique ayant un collier au nom de son propriétaire, le garde Ferrand le tua d'un coup de fusil et jeta son cadavre à l'eau.

Deux jours plus tard, Gaillet trouvait dans le déversoir de l'écluse son pauvre chien.

Procès-verbal a été dressé contre le trop zélé garde pour destruction d'un animal domestique.

### Remise du Drapeau

à la Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer de Dammartin.

Par une déplorable fatalité qui semble s'attacher à notre infortunée cité, dès qu'elle organise quelque réjouissance destinée à attirer la foule, la fête de la remise du drapeau de la 4586<sup>e</sup> section des Vétérans a débuté, dimanche, par une pluie persistante qui ne s'est apaisée qu'assez tard dans la soirée, après avoir jeté partout le désarroi.

Malgré ce désastreux contre-temps, les organisateurs et leurs chefs hiérarchiques n'ont pas eu la moindre défaillance et c'est, au contraire, avec une entrainement étonnant qu'ils ont accompli la tâche qui leur avait été dévolue.

A deux heures précises un nombreux cortège composé des autorités

locales, de la compagnie des sapeurs-pompiers, des sociétés de la région, des délégations des sections de Vétérans, des sociétés musicales de Dammartin, de Saint-Mard et de Juilly, défilait en bon ordre sur les promenades du château et venait se ranger sur l'esplanade, pour y former l'escorte des notables invités.

Quelques instants plus tard, prenaient place sur l'estrade M. Ménard, délégué du conseil général de l'association des Vétérans ; M. Hutin, président de la section de Dammartin ; M. Edmond Labour, conseiller général ; M. Henar, maire de Dammartin ; le commandant Beuve ; le commandant d'artillerie Bourgeois ; le capitaine Rabot, président de la section de Nanteuil, les membres du conseil d'administration de la section de Dammartin ; plusieurs membres du conseil municipal ; un certain nombre de maires et autres notabilités de la ville et de la région.

Au moment où les accents vibrants de la Marseillaise saluaient le déploiement du drapeau de la nouvelle section de Vétérans, dont les plis soyeux venaient prendre contact avec les étendards et les bannières des sociétés voisines, M. Ménard, secrétaire-général de la société des Vétérans, prononça l'allocution suivante :

Au nom du général Cuny, Commandeur de la Légion d'Honneur, Président général de la Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-71, j'ai l'honneur de remettre au camarade Hutin, Président de la 4586<sup>e</sup> section, ce drapeau, autour duquel les camarades de la section, devront dorénavant se rallier.

Tous vous avez été soldats et vous savez le prix qui s'attache à cet emblème sacré, à l'ombre duquel vous avez servi le pays et qui a été pour vous la personnification de la France et le souvenir de la Patrie.

Le Drapeau que je vous remets en ce moment n'est pas destiné aux champs de bataille ; mais dans les manifestations pacifiques et patriotiques où vous aurez à le déployer, il évoquera dans vos âmes les

années que vous avez consacrées au service de la Patrie et il gravera plus profondément dans vos cœurs ses nobles devises :

Honneur ! Patrie ! Oublier jamais !  
Pour terminer laissez moi vous dire les quelques vers suivants qui symbolisent bien notre drapeau.

Ah ! beau Drapeau français ! Tu sais combien on t'aime !  
Pour ton honneur si grand, on brave le trépas  
Nous voulons dans tes plis, la victoire Qu'as-tu vécue !  
Et ton port glorieux pour guider tous nos pas.  
Drapeau des Vétérans, grand et sublime emblème,  
Abrite nos enfants, ils combattront pour toi,  
Nous serons avec eux pour la lutte suprême  
Aujourd'hui devant tous, nous t'oignons notre foi,  
Tu seras grand encore ! Oui, c'est notre espérance ;  
Nous saurons te garder superbe et glorieux !  
Père, fils, nous aurons le front haut, vaillants,  
Criant en te portant : Vive, vive la France !

M. Hutin, président de la 4586<sup>e</sup> section répondit en ces termes :

Mon cher camarade,

Vous pouvez être assuré que le drapeau que vous venez de nous confier est en bonnes mains.

Car ce n'est pas seulement — je le dis en notre nom à tous, mes chers camarades — l'indestructible amour de la patrie qui nous est commun et qui nous lie ; nous sommes encore associés dans un sentiment profond, sincère, de solidarité pratique et bien comprise.

Non, comme il est écrit là, sur cet emblème sacré, nous n'oublierons pas, nous n'oublierons jamais.

Nous ne voulons pas oublier hier, pour que reste immuable dans nos cœurs la volonté de faire, demain, notre devoir, tout notre devoir, jusqu'au suprême sacrifice, jusqu'à la mort, si il faut notre sang pour que la Patrie soit libre et victorieuse.

Dans ces plis flottants où resplendissent nos couleurs nationales, une autre glorieuse devise est inscrite : Honneur et Patrie !

Nous saurons y être également toujours fidèles, et nous nous rappellerons aussi que, par le but de notre société, nous y avons ajouté ce beau mot : Fraternité !

Souvenir ! Espérance ! Honneur ! Patrie Fraternité ! Résumons toutes ces devises qui sont les nôtres, mes chers camarades, dans le cri unanime de : Vive la France !

A son tour, M. Edmond Labour, Conseiller général a dit :

« Je viens, au nom des populations du canton de Dammartin, dont je suis le représentant, salue le drapeau des Vétérans. Je viens, au nom de tous, sans ex-

ception, car dans votre canton ai patriotique nous oublions tous nos luttes intenses devant le drapeau tricolore. Les épithètes de radicaux, de progressistes, de conservateurs pour nous ne sont que des prétextes. Notre nom de famille c'est FRANÇAIS, et la France c'est ce drapeau.

« Inclonons-nous tous bien bas devant lui.

« Car c'est lui le drapeau de toutes les gloires ; celles de la République comme celles de l'Empire. Il renferme dans ses plis Valmy, Iéna, Austerlitz, Solferino, et s'il a hélas vu des défaites, elles ont été quelquefois plus glorieuses que des victoires.

On a lutté un contre dix. Nous n'aurions même pas été battus si nous n'avions eu déjà des traitres dans nos rangs. « Saluons ce drapeau, il renferme aussi dans ses plis la fière devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité !

« Et c'est lui rendre hommage que de réclamer en son nom la véritable égalité, la paix sociale et toutes les libertés sans exception.

« Saluons ce drapeau. Il est le seul drapeau de notre Patrie. Nous n'en connaissons pas d'autres. Et à ceux qui voudraient exalter la loque rouge, répondons le fier mot de Lamartine : « Votre drapeau n'a fait que le tour de la rue ; le nôtre a fait le tour du monde »

« Ne craignons pas d'en être glorieux, nous tous Français de France. Souvenons-nous du passé en contemplant les Vétérans. Que leurs peines, que leurs blessures n'aient pas été inutiles. N'allons pas incliner notre front devant l'ennemi vainqueur, tant que nos frères souffrent, et souvenons-nous quand même ! »

Avant de quitter la tribune, M. Ménard remit à M. André Leroux, une médaille d'argent, en témoignage du zèle que celui-ci a déployé pour amener la fondation d'une section de vétérans dans le canton de Dammartin.

Après quoi commença le défilé qui eût été superbe sans la malencontreuse pluie sous laquelle la multitude faisait néanmoins bonne contenance.

Devant l'Hôtel-de-Ville, les musiques cessèrent de se faire entendre et pendant quelques minutes d'arrêt, M.

Hémar, maire de la ville. évoqua dans d'éloquentes paroles le souvenir de soldats de Dammartin morts pour Patrie en 1870-71.

M. le Président, Messieurs.

Vous avez pensé, avec raison, que cette fête superbe qui se déroule en ce moment dans nos murs devait, par un sentiment élevé de patriotisme, s'arrêter un instant devant le portique de ce monument qui conserve pieusement gravés sur des tables de bronze, les noms de nos concitoyens morts pour la France.

Je dois aux fonctions que j'exerce dans ce pays, l'honneur de vous recevoir au nom du Conseil municipal. — J'ai aussi le périlleux devoir de vous remercier — comme il convient.

Oui, MM., vous ne pouviez puiser à des sources plus pures l'amour de la Patrie :

Si ces hommes ont été des vaincus, en tombant au service de la France, ils sont devenus des vainqueurs, auxquels vous venez aujourd'hui payer votre tribut d'admiration. L'amour de la Patrie est une des plus nobles et des plus fortes passions qui puisse étreindre le cœur de l'homme car la Patrie, c'est le sol sacré de la France que nos ancêtres ont faite grande en combattant — c'est aussi la terre aimée du Village, c'est là aussi qu'ils ont été heureux ; c'est là enfin qu'ils reposent ensevelis dans nos respects émus.

La Patrie, ce sont les falaises blanchissantes que signale le matelot monté dans les haubans et que les passagers, après une longue traversée, viennent saluer de leur amour, en répandant de douces larmes.

La Patrie, c'est le drapeau tricolore que a fait le tour du monde ; ce drapeau qui en face de l'ennemi n'est plus une loque au bout d'une perche, comme dit Th. Gautier, mais bien la robe même de la France !...

Voyez, MM., quels nobles sentiments nous inspire l'amour du sol natal !

Il n'y a pas ici, j'en suis sûr, de ces hommes néfastes qui ont le triste courage de se dire des *sans patrie* et je puis parler sans crainte d'éveiller la contradiction... je suis au milieu de bons citoyens et de bons Français et je puis leur dire

Les héros dont les noms sont ici immortalisés, nous ont donné, par leur vie et surtout par leur mort, des exemples fortifiants de courage et de dévouement ; montrons que nous sommes dignes de

pareils hommes en marchant toujours dans cette traînée lumineuse qu'ils ont laissée derrière eux.

Nous sommes les enfants de l'Île-de-France, c'est-à-dire du cœur de la nation et le sang qui coule dans nos veines doit y bouillonner encore plus ardemment, ce semble, que chez nos citoyens des provinces plus éloignées.

Je ne sais ce que l'avenir nous réserve, mais il peut se faire qu'un jour la France ait besoin de tous ses enfants et qu'un grand effort leur soit demandé.

Ce jour-là ne sera pas le crépuscule de la nuit qui tombe, mais bien l'aube rayonnante d'une grande journée qui se lève. Et la fleur de la jeunesse française, suivant de nobles traces, ira, sans sourcilier, croyez-le bien, jusqu'au sacrifice héroïque après lequel il n'en est plus d'autre — se rappelant que les causes pour lesquelles on meurt, sont celles qui ne meurent pas !

Continuant sa marche, le défilé gagna Longperrier et se rendit au monument élevé à la mémoire du brave Noblat, maire de Longperrier, mort victime du devoir au cours de l'année terrible.

M. Sainte-Beuve rappela en termes émus le souvenir de ce douloureux événement.

Messieurs,

Il y a quelques années, grâce à la générosité de nombreux souscripteurs la commune de Longperrier élevait à la mémoire de l'un de ses anciens Maires ce modeste monument pour perpétuer le souvenir de son héroïsme et de son dévouement à ses compatriotes.

La visite de la 138<sup>e</sup> section des Vétérans de Dammartin, en ce jour de fête patriotique fait le plus grand honneur aux organisateurs qui ont eu l'heureuse inspiration de faire flotter leur drapeau devant ce monument et d'y déposer une palme, témoignage du devoir accompli.

Car si l'hommage rendu aux victimes du devoir semble de la part de tous, et en toutes circonstances un acte bien naturel, n'est-ce pas surtout, aux Vétérans qu'il convient d'honorer la mémoire de Noblat qui fut un des leurs.

A notre époque de démocratie, où le citoyen et le soldat tendent de plus en plus à se confondre, on doit proposer à la génération actuelle et à celles qui sui-

vront l'exemple de cet homme, qui après avoir été un brave et modeste soldat, sut encore pratiquer la vertu civique, et accomplir son devoir de citoyen jusqu'à l'abnégation suprême, jusqu'à la mort.

Noblat avait longtemps servi, et l'âge de retraite l'avait éloigné du champ de bataille, mais il était de ceux dont la destinée est de mourir pour la Patrie. Et lorsque ses concitoyens l'eurent investi de la magistrature municipale, ce fut avec un dévouement exemplaire, esclave de la consigne qu'il s'était donnée, qu'il usa de son autorité et de sa sagesse pour défendre leur sécurité et leurs biens et pour les protéger contre la tyrannie des vainqueurs.

C'est au cours de cette mission pacifique qu'il devait succomber, frappé par une balle prussienne. Et l'on peut dire de lui, comme d'autant d'autres, qu'il est mort au champ d'honneur.

Les vieux soldats que nous sommes, Messieurs, montrent aujourd'hui à nos conscrits ce monument élevé à la gloire d'un de nos devanciers pour leur rappeler que lorsqu'ils seront rentrés dans leurs foyers, ils auront encore d'autres devoirs à accomplir non moins nobles, et que les bons et honnêtes citoyens groupés autour du clocher natal sont, dans la Paix comme dans la Guerre, la suprême ressource de la Patrie.

C'est sous une interminable avalanche d'eau que s'opéra le retour en ville, et que les plus braves regagnèrent le point de départ, ou soixante bouteilles de champagne se répandirent en flots pétillants, en l'honneur des Vétérans.

Le soir à sept heures, un banquet de 125 convits, servi à l'Hôtel du Chemin de Fer, réunit une grande partie des membres de la section des vétérans de Dammartin, auxquels s'étaient joints les chefs et un certain nombre de notabilités.

Au dessert, plusieurs toasts furent portés à la santé des absents :

M. Weil, sous-préfet, M. Prevet, sénateur, Menier, député, Labour, conseiller général et Léonor Dupille, conseiller d'arrondissement, excusés.

MM. les généraux Cuny et Vincendon s'étaient également excusés par dépêche, s'associant de cœur aux Vétérans Dammartinois qui acclamèrent aussitôt les noms des présidents de leur association.

Pendant que pour terminer la soirée, quelques joyeux vétérans charmaient les loisirs de leurs camarades par quelques bonnes chansonnettes comiques. Un bal des plus animés réunissait les plus jeunes qui s'en donnèrent jusqu'aux premières lueurs de l'aurore.

Le conseil d'administration de la 1386<sup>e</sup> section des Vétérans fait connaître qu'il est tout à fait étranger à la mise en circulation et vente de prétendus souvenirs de la fête, présentés d'une façon toute contraire au règlement de la Section. Il en laisse donc l'entière responsabilité aux vendeurs.

### Le chemin de Fer de Dammartin au Conseil Général

Nos lecteurs savent avec quel empressement nous avons adopté et soutenu le projet de chemin de fer si laborieusement étudié par le Docteur Studer, et il n'est venu à personne, nous aimons à le croire, la pensée que dans la campagne qui a été si àprement soutenue dans ces dernières années, nous ayons eu d'autre préoccupations que l'intérêt de la ville de Dammartin, que nous voudrions voir aussi vivante et aussi prospère qu'au temps où ses rues étaient animées par les va et vient continuels des équipages de toutes sortes et des services réguliers de voitures publiques.

Bien que depuis quelques mois nos illusions aient perdu de leur intensité, par suite des dissentiments regr-

tables qui se sont produits dans le sein de l'Assemblée municipale au sujet du chemin de fer, nous voulions espérer quand même que l'accord finirait par se faire sur cette question d'intérêt primordial pour le pays.

Nous nous sommes malheureusement trompé, et c'est le cœur navré que nous avons lu dans le compte rendu de la dernière session du Conseil général — qui devait avoir pour le projet en question une importante capitale. — la note suivante, qui sonne comme le glas funèbre du chemin de fer, que bon nombre de nos compatriotes ont, comme nous, considéré comme réalisable et qui s'évanouit comme un beau rêve, ne laissant après lui qu'une illusion déçue.

M. de Ségur, au nom de la Commission des chemins de fer, présente un rapport relatif au tramway de Meaux à Dammartin. Il conclut à déléguer la Commission départementale pour autoriser la mise à l'enquête de l'avant-projet de Saint-Mard à Meaux, actuellement en préparation, et en présence du silence de la Compagnie de prier M. le Préfet d'inviter cette dernière à faire connaître définitivement ses intentions dans un délai d'un mois, par exemple. En cas de nouveau silence, il serait passé outre, et le projet complet à voie d'un mètre, de Meaux à Dammartin-ville, serait alors soumis à l'enquête.

M. Menier expose qu'à diverses reprises, il a appelé l'attention du Conseil général sur l'urgence de faire aboutir la construction de cette ligne.

Les objections présentées par la ville de Meaux l'année dernière, n'existent plus depuis la décision du Conseil général, de faire aboutir la ligne à la gare de Meaux. En conséquence, au sujet de la ligne de Saint-Mard à Meaux, tous les membres du Conseil général sont d'accord pour déléguer à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires en vue d'activer la construction de cette voie ferrée, dont la réalisation est vivement attendue par les populations.

M. Menier rappelle ensuite longuement les arguments militants en faveur du dé-

veloppement progressif des chemins de fer, et démontre que leur nécessité est assimilable à celle des routes, et qu'en conséquence, ces travaux apporteront la richesse aux contrées qui traverseront les chemins de fer.

Au sujet de la section de Dammartin-ville à Dammartin-gare, M. Menier rappelle ses démarches personnelles auprès de la Compagnie du Nord, les études et calculs auxquels il s'est livré en ce qui concerne l'exploitation à voie normale, de ce tronçon placé dans des conditions spéciales, enfin la part éventuelle qu'il aurait pu prendre à la construction de cette ligne, et les avantages particuliers que la ville de Dammartin retirerait de cette construction large.

M. Menier ajoute qu'à la suite d'un référendum, des hésitations et des retards se sont malheureusement produits, mais, en l'état actuel, il considère que la Société en formation peut être mise en demeure de se prononcer, afin qu'on procède au plus tôt à l'enquête. Quant au mode d'exécution, si elle ne peut pas s'efforcer à voie large, M. Menier se résout à son regret à l'adoption de la voie étroite pour la partie entre Dammartin, St-Mard et Meaux. Il tient à dégager sa responsabilité personnelle.

M. Menier, en terminant, appelle encore une fois l'attention du Conseil général sur la nécessité d'aboutir à une solution rapide et de donner satisfaction aux populations intéressées.

M. Et. Labour appuie de toutes ses forces le rapport de M. de Ségur. Il estime qu'il ne faut pas séparer le tronçon de Dammartin-gare Dammartin-ville de l'ensemble du projet. Cela nécessiterait une nouvelle étude qui retarderait l'ensemble. Les populations attendent depuis assez longtemps. Qu'on mette une bonne fois en demeure la Société en formation de prouver qu'elle peut entreprendre la voie normale. Il y a sept ans que cela dure. On avait promis de fortes subventions de généreuses personnes et l'appui de la Compagnie du Nord. On n'a rien eu. Il ne faut pas retarder l'établissement du tramway par cette espérance très aléatoire.

### Sauvons les Arbres de nos Promenades

La Commission municipale des che-

mins et Promenades de Dammartin s'est émue, à juste titre, dans la personne d'un de ses membres, de l'état inquiétant dans lequel se trouvent actuellement les nombreux ormes séculaires qui ornent les belles promenades du château; état dû aux ravages qu'ont exercé sur leur feuillage les innombrables insectes dont les méfaits, signalés de toutes parts, remontent à quelques années déjà.

La Galéruque — tel est le nom de ce redoutable ennemi des ormes — appartient à la tribu des Chrysoméliens, c'est un insecte minuscule d'une couleur jaune verdâtre, portant une tache noire au-dessus de la tête et à la partie postérieure, trois taches noires sur le corselet. Ses élytres, d'un jaune obscur sont traversées par une bande noire; ses pattes sont jaunâtres.

Au printemps, les galéruques se répandent par milliers sur les ormes, se nourrissent de leur feuillage et y déposent régulièrement, sur deux rangs, en lignes compactes, leurs œufs, qui en mai et juin donnent naissance à des larves d'un jaune sombre, très voraces, qui rongent les feuilles avec une telle avidité qu'en moins de deux mois, elles en dévorent tout le parenchyme, ne laissant que des nervures, de telle sorte que les arbres semblent complètement grillés par le soleil.

Dans le courant du mois d'août, ces larves quittent les branches et se retrouvent sur le sol, à l'abri des herbes et des feuilles sèches, où elles ne tardent pas à se transformer en insectes parfaits qui se réfugient dans les anfractuosités des arbres et un peu partout dans le voisinage des plantations d'ormes, pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Jusqu'à présent, les moyens préco-

nisés pour la destruction des galéruques ont donné des résultats peu appréciables. Ils consistent à secouer les branches au-dessus d'une nappe et à brûler larves et adultes, mais ce procédé est difficilement réalisable.

La chaux vive répandue au pied, des arrosages à l'eau bouillante ou au sulfocarbonate de potasse, donnent paraît-il, des résultats plus satisfaisants.

Espérons que grâce aux lumières des entomologistes, nos édiles parviendront à débarrasser nos plantations publiques de cette vilaine petite engeance.

---

#### Petite Correspondance

M. M..., à Monthyon. — Votre observation paraît très fondée. Nous avons eu l'occasion de remarquer déjà, pour diverses communes, que les altitudes fournies par la géographie Joanne contiennent des inexactitudes. Nous allons faire en sorte d'y remédier à bref délai.



Quand le grand-père du tsar actuel vint en France avec les grands-ducs, le peintre Charles Marchal se trouvait à Nohant, chez George Sand. On parlait de la littérature et de la langue russe, et le fils de l'illustre écrivain, Maurice Sand, expliquait à Marchal la signification de certaines désinences.

« Ainsi, disait-il : la terminaison « witch » accolée à la suite du nom patronymique, désigne le fils aîné de la famille.... As-tu compris ?

Et Marchal de répondre :

« Oui, Sandwich. »

— 0 —

Les bleus :

Après une série de mouvements mal exécutés par une recrue, le sergent se fâche tout rouge.

— Positivement, vous êtes stupide ! Est-ce que vous êtes tous comme cela dans votre famille ?

— Oh ! je n'ai qu'un frère, et il est encore plus idiot que moi.

— Il est réussi, alors. Et qu'est-ce qu'il fait, cet imbécile ?

— Il est sergent....

— 0 —

Ecole régimentaire :

Le caporal. — L'année bissextile revient dans un espace de quatre ans... Boitaclou, qu'est-ce qu'une année bissextile ?

Boitaclou. — Une année qui revient dans un espace de cadran, mon caporal.

— 0 —

Mots d'enfants.

Toto, qui connaît les préoccupations de ses parents, n'y est pas indifférent.

Le soir, en faisant sa prière, il dit :

— Que le Seigneur soit loué !... et aussi la boutique dont mon papa est propriétaire, avenue de Grammont.

---

M. PILARDEAU, serrurier à Dammartin, demande

### UN APPRENTI

On demande

dans une ferme des environs, un ménage pour tout faire, dans le jardin et dans la ferme.

---

**CACHETS** cuivre gravé  
2 Initiales, manche verni 0 fr. 50

---

**TIMBRES CAOUTCHOUC**  
INITIALES ENTRELACÉES  
avec boîte métal. 0 fr. 50

---

Directeur-Gérant E. LEMARIE

---

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE